



Mesure de la Résilience

*L'approche développée
au Burundi
sur les programmes de l'UE*

D'ambitieux programmes de **renforcement de la résilience** des populations financés par l'UE

Face à la forte vulnérabilité des populations du Burundi et aux crises répétées auxquelles elles doivent faire face, l'Union Européenne a mis en œuvre un Programme d'appui à la résilience des populations (121 M€, 2018-2022).

Le programme est constitué de **trois composantes principales** dans les domaines de la **santé**, du **développement rural pour la nutrition** et de l'**énergie**, regroupant plusieurs sous-thématiques telles que la sécurité alimentaire, la réduction des risques et catastrophes, l'eau et l'assainissement et la cohésion sociale. Ces actions ont pour ambition d'appuyer les communautés et les groupes les plus vulnérables dans divers aspects de leur vie. Il s'agit d'**améliorer le bien-être des populations mais aussi leurs capacités à faire face aux chocs**.

Afin de comprendre la pertinence et l'efficacité de ces interventions, l'UE a sollicité l'Assistance Technique AGRINATURA Burundi (ATAB) pour mettre en place le projet de recherche opérationnel « Mesure de la Résilience ».

Pourquoi **mesurer la résilience** ?

Plusieurs objectifs ont motivé le développement d'un outil de mesure de résilience:

- **Mesurer l'impact des interventions** de l'UE afin de comprendre si elles sont adaptées et efficaces pour réduire la vulnérabilité des populations face aux crises et donc leur dépendance face à l'aide au développement.
- **Avoir une vision holistique des mécanismes** impliqués dans ce processus de renforcement de la résilience, de **comprendre les principales trajectoires de résilience** dans les contextes d'intervention (modes de vie, stratégies mises en œuvre par les populations les plus vulnérables, ...) afin à l'avenir de mieux accompagner les populations.
- **Comprendre la pertinence de la construction d'un indice de résilience** synthétisant l'information complexe qui compose la résilience, dans un but opérationnel.

DÉFINITION DE LA RÉSILIENCE

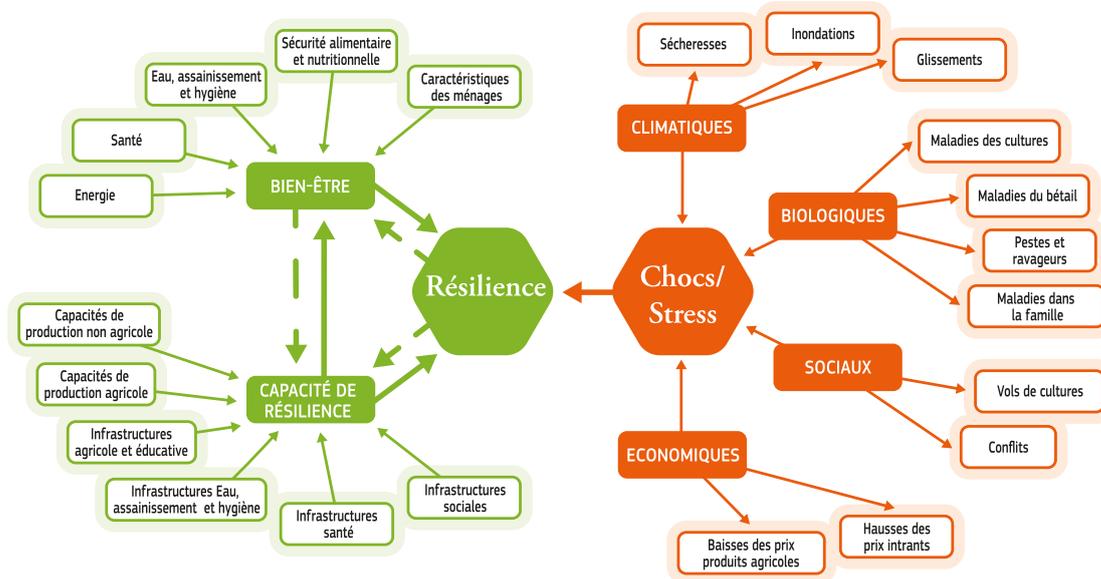
« La capacité d'une personne, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à récupérer rapidement à la suite de crises ou de chocs. »

Commission Européenne, 2012



La résilience : une notion dynamique

Le concept de la résilience s'exprime **dans le temps en fonction de circonstances**. Il s'agit d'un processus d'adaptation, de reconstruction, face à des événements souvent imprévisibles. La mesure de la résilience requiert donc la compréhension du/des éléments déclencheurs de la crise (choc ou autre), des conséquences sur les populations et de leur reconstruction.



Le cadre d'analyse

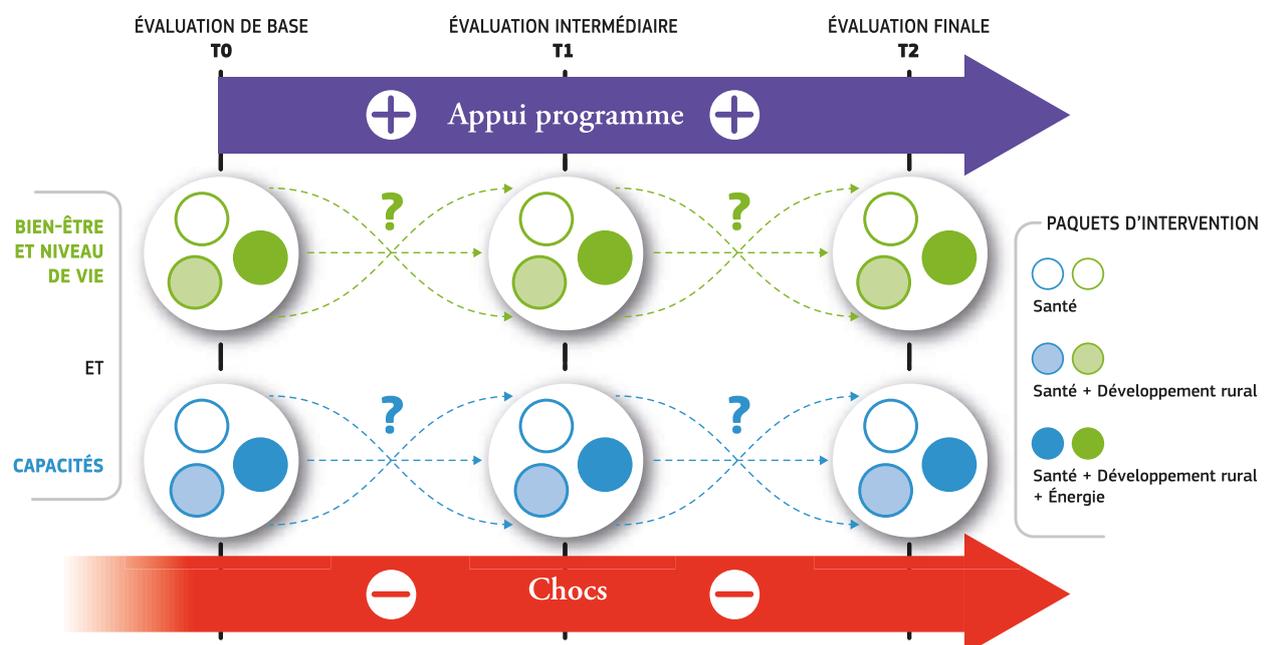
Les définitions de la résilience mettent en avant **deux concepts** qu'il est essentiel de **mesurer** :

- **la notion de vulnérabilité** est abordée à travers la mesure du **niveau de bien-être des populations** (par des indicateurs de sécurité alimentaire, de nutrition, de santé, d'eau et d'assainissement, de qualité de l'habitat, etc.).
- **la notion de capacité**, englobant les **capacités d'absorption, d'adaptation, et de changement (ou capacités transformatrices)** a fait l'objet d'une attention particulière (niveau d'instruction, d'information, capacités productives, stratégies d'adaptation, etc.).

Afin d'évaluer l'impact des programmes de l'UE, les niveaux de bien-être et les capacités sont mesurés au **début (T0)**, au **milieu (T1)** et à la **fin (T2)** des interventions. L'évolution des indicateurs dans le temps peut ainsi être analysée, tout en prenant en compte les **facteurs influents**, qu'ils soient **négatifs (chocs et stress)** ou **positifs**. **L'intervention de l'ATAB (Assistance Technique AGRINATURA au Burundi) à travers cette mesure de la résilience permet d'apprécier les effets/impacts des paquets d'intervention**. L'analyse s'effectue au niveau des ménages les plus pauvres et des communautés.

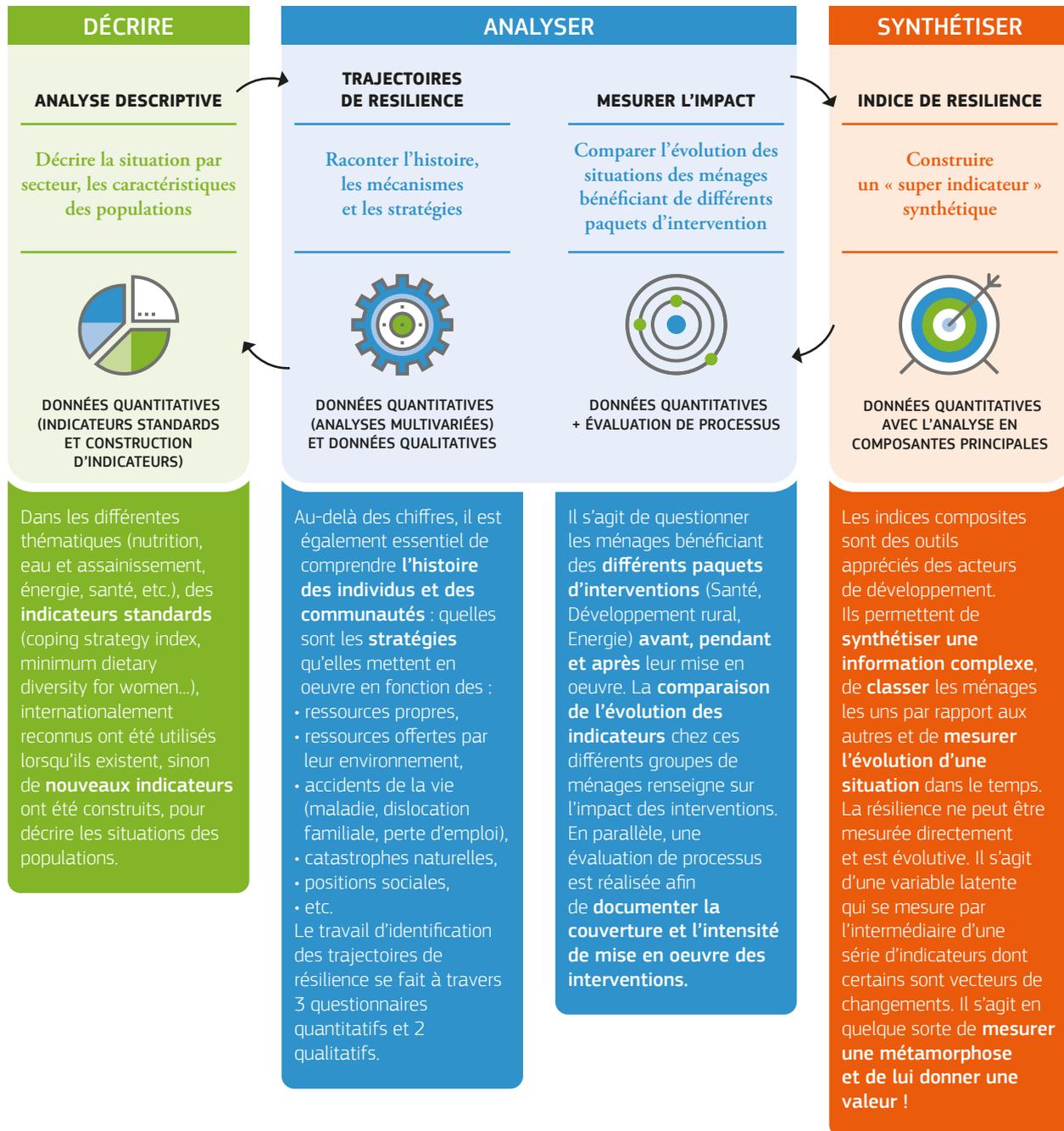
Deux zones agro-écologiques – Dépressions du Nord et Plateaux Centraux Humides - sont étudiées afin d'identifier des trajectoires de résilience différente.

ÉVOLUTION DU BIEN-ÊTRE ET DES CAPACITÉS DES MÉNAGES ET DES COMMUNAUTÉS EN FONCTION DES TYPES D'APPUI ET DES CHOCS SURVENUS



Décrire les faits, raconter l'histoire et la synthétiser : des outils complémentaires et reliés

Plusieurs étapes et méthodologies sont nécessaires pour répondre aux objectifs de la recherche :



Décrire et classer l'information par **l'analyse quantitative**

Typologie des ménages : identifier des groupes de ménages ayant des caractéristiques similaires de résilience (clusters) via :

- **Analyse Factorielle Multiple** : Analyse multidimensionnelle permettant de réduire le nombre de variables
- **Classification Ascendante Hiérarchique** : création de groupes d'individus homogènes.

Indicateurs de grande importance :

- **Projections to Latent Structures** : identifier les indicateurs les plus importants pour la résilience

Consolider et enrichir l'information par **l'analyse qualitative**

Collecte d'informations complémentaires via des entretiens ouverts sur des thèmes pré-identifiés (principaux déterminants de la résilience, éléments apparaissant contre-intuitifs dans l'analyse quantitative, éléments manquants, etc.).

- **Collecte d'informations** auprès de différents publics ciblés par thématique
- **Compréhension holistique** du fonctionnement du ménage.

Modélisation des relations complexes entre des variables observées et des variables latentes (qui ne peuvent pas être mesurées directement), et identification des indicateurs de plus grande importance pour la résilience, grâce à la méthode « Projections to Latent Structures ».



Les défis de la construction de l'indice

DÉFIS	CONSÉQUENCES POUR LE CALCUL DE L'INDICE
1. La résilience est multidimensionnelle et complexe.	> Prendre en compte un nombre important de variables
2. Les déterminants de la résilience s'expriment dans le temps, en fonction des circonstances.	> Éviter d'éliminer trop de variables dès le départ car on ne sait pas lesquelles seront les plus déterminantes pendant et à la fin du parcours
3. Les méthodes de mesure existant dans d'autres contextes ne sont pas reproductibles à l'identique (circonstances d'intervention et chocs différents).	> Définir les limites du système en fonction du contexte et des objectifs
4. Un nombre très élevé d'indicateurs peut constituer une limite à la qualité du modèle statistique.	> Utiliser un nombre raisonnable d'indicateurs

Il n'y a donc pas de recette standard pour la construction de l'indice. Le choix méthodologique adopté dans ce contexte est celui d'utiliser : l'ACP (Analyse en Composante Principale) pour réduire l'information en un seul indice.

A noter : il n'existe pas de bases de référence (ou seuils) pour calibrer cet indice. Il est nécessaire pour valider l'indice de vérifier sa cohérence interne, c'est-à-dire de tester s'il est bien corrélé avec des variables reflétant le bien-être des ménages (par exemple la sécurité alimentaire, le niveau de revenu, etc.).

